



SEANCE DU 29 MARS 2021

DEPARTEMENT

des Landes

Commune

de

SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt et un, le 29 du mois de mars 2021, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 mars 2021, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravailhe, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Léa GRANGER, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Martine BACON-CABY, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Juliane VILLACAMPA, Quitterie HILDELBERT

Nombre de Conseillers**En exercice : 27**

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Franck LAMBERT, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FÉITO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Christophe RAILLARD, Rémy MULLER, Alain BUISSON

Présents : 24**Absents : 3**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : 3**Votants : 27****Absents excusés : Ø****Absents : Ø**

Pouvoir : Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Alain BUISSON

Date d'affichage :**23 mars 2021**

Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Monsieur Christophe RAILLARD

Madame Maud RIBERA a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Secrétaire de séance : Rémy MULLER***Objet : Approbation du budget primitif 2021 du budget principal***

VU les articles L.2311-1, L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Vu l'approbation du compte administratif 2020 et l'affectation des résultats de fonctionnement 2020, lors de cette même séance du Conseil municipal ;

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu lors de la séance du conseil municipal en date du 8 février 2021 ;

Vu la présentation des nouvelles propositions pour le budget 2021 à la commission des finances en date du 19 mars 2021 ;

CONSIDERANT la présentation du projet de budget primitif 2021 du budget principal au conseil municipal par section et par chapitre;

CONSIDERANT la proposition de voter le budget primitif 2021 du budget principal par chapitre ;



Ayant entendu l'exposé de Monsieur Le Maire sur la présentation du budget primitif 2021 du budget principal équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- 11 294 652.42 € en section de fonctionnement
- 9 685 093.05 € en section d'investissement;

Ayant entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide avec 21 voix pour et 6 élus ne participant pas au vote :

Article 1 : d'adopter le budget primitif 2021 du budget principal selon les montants indiqués ci-dessous en dépenses et recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Compte	Libellé	Propositions 2021
F	FONCTIONNEMENT	
D	TOTAL DEPENSES	11 294 652,42
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 762 998,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	3 713 335,65
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	80 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	925 064,00
66	CHARGES FINANCIERES	112 527,91
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 897 408,60
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	782 318,26
R	TOTAL RECETTES	11 294 652,42
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	413 816,00
73	IMPOTS ET TAXES	5 067 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 532 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 046 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	5,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 000,00
002	RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	3 178 413,21
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 418,21



Compte	Libellé	Propositions 2021
I	INVESTISSEMENT	
D	TOTAL DEPENSES	8 892 862,93
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	524 880,21
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 250,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	165 500,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 847,79
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 451 966,72
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	45 418,21
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00
R	TOTAL RECETTES	9 482 605,55
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	6 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	150 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 168 255,94
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	69 152,50
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	782 318,26
001	SOLDE EXECUTION SECTION INVESTISSEMENT REPORT	3 409 470,25
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 897 408,60

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Percepteur et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire :

- peut certifier, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission par le représentant de l'Etat dans le département.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Pierre PECASTAINGS